

Et le *sportman*, Carriez donc ! Ce n'est pas encore un richard, celui-là, et comme il faudrait qu'il le fût pour faire honneur à ses affaires, il a acquis dans la nécessité des habitudes de chevalier d'industrie. Il faisait volontiers, par exemple, un chèque sur une banque où il n'avait pas de dépôt, quand M. le ministre Duhamel était là, pour lui donner en échange des espèces sonnantes. La Province payait et perdait, voilà tout ! Il louait à son profit, à de riches américains, des rivières appartenant à la Province, rançonnait honteusement de pauvres arpenteurs, escomptait bravement l'avenir en retirant à l'avance son indemnité de député pour une session qui n'est pas venue ! Et tout cela pour se pavaner, ciré *cosmétique*, parfumé, fleuré dans des habits cossus, sur les rues de Québec, et faire parader *Clover*, bien étrillé et luisant, faisant lui aussi la roue, et se partager entre eux l'admiration des badauds ébahis !

J. A. MERCIER.

Ce monsieur, frère de l'ex-premier, est devenu gros seigneur. Il ne sortait plus qu'en voiture à deux chevaux, avec laquais tout galonnés. Il trouvait moyen de dépenser \$20 par jour et se préparer des rentes pour l'avenir, tout cela avec un salaire relativement modeste. Lui aussi doit avoir une ferme et un château quelque part. C'est ce que nous saurons bientôt, car une enquête toute spéciale aura lieu sur ses agissements.

J. C. LANGELIER.

Nous l'avons dit : ce Chrysostôme Langelier était pauvre comme Job. C'était un bohème de la plus petite espèce à qui ses frères mêmes n'auraient pas prêté d'argent. Aujourd'hui il a voitures et chevaux. Il est vêtu comme un grand duc de Russie. Son fils a des chevaux de selle et de l'argent de poche en quantité suffisante pour faire vivre cinq familles d'ouvriers.

Chrysostôme Langelier a acheté et près de la Baie des Chaleurs (quelle ironie !) une ferme qui lui donne un revenu de plus de \$2,000 par an.

Tout cela vient de notre poche directement ou indirectement. N'oublions pas que c'est ce gros brasseur d'affaires qui agissait comme commissaire du gouvernement pour le règlement des réclamations contre le chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Ça explique tout.

* * *

Et nous pourrions en nommer des centaines d'autres, à commencer ou à finir par M. Gouin, le gendre de M. Mercier. Il est devenu lui aussi soudainement très à l'aise et propriétaire de maison dispendieuse.